



Published on *Nations Unies Commission économique pour l'Afrique* (<http://www.uneca.org>)

[Home](#) > Carlos Lopes – L'Afrique doit faire preuve de vigilance à la CdP21, à Paris

## Carlos Lopes – L'Afrique doit faire preuve de vigilance à la CdP21, à Paris

Paris, France, le 8 décembre 2015 (ClimDev-Afrique) - Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, M. Carlos Lopes, met en garde que l'issue des négociations actuelles de la CdP21 pourrait poser des problèmes à l'Afrique si elle ne repose pas sur les principes d'équité, de responsabilités communes mais différenciées, de capacités respectives, et si les contributions prévues déterminées au niveau national (INDCs) ne prennent réellement pas en considération les émissions élevées.

M. Lopes s'adressait à un groupe de délégués africains lors des pourparlers qui tentent de trouver une solution aux différences; ces différences semblent émaner des principaux sujets de préoccupation de l'Afrique telles que la mise en œuvre équilibrée des mesures d'adaptation et d'atténuation, le financement des contributions prévues déterminées au niveau national. À ce jour, 53 des 54 pays africains ont présenté leurs contributions.

Il dit que cela montre la volonté de l'Afrique et ajoute que maintenant que les négociations sont d'ordre politique, l'Afrique doit à tout prix s'assurer que le continent ne compromette pas ses intérêts dans l'accord final.

Il profite de l'occasion pour rappeler que les contributions prévues déterminées au niveau national semblent être la meilleure décision pour l'Afrique lors de ces négociations.

Plus tôt dans la journée, le Ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius avait exhorté les pays africains de jouer leur rôle et de s'assurer que les négociations progressent plus rapidement vers la résolution des questions encore en suspens. M. Xolisa, membre du Groupe africain de négociateurs, fait savoir que les Africains prendront le temps nécessaire pour s'assurer que l'accord final reflète autant que possible, les préoccupations de l'Afrique.

Selon M. Tosi Mpanu-Mpanu, négociateur de la RDC et membre du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, les négociations de la CdP21 sont très lentes.

En tant que Groupe des pays africains, certaines questions et certains principes, tels que la différenciation de principe entre les parties ne sont pas négociables. Nous ne pouvons pas dire, aujourd'hui, que nous devons tous fournir les mêmes efforts en matière de réduction d'émissions. Cela est impossible.

En matière de financement, Tosi Mpanu-Mpanu, dit que l'Afrique propose plusieurs modes de financement et veut s'assurer que cette question reste à l'ordre du jour. Mais il réclame également des montants ambitieux dont une part importante est réservée à l'adaptation car les coûts du changement climatique en Afrique, sont déjà élevés.

Il dit qu'il serait également bon d'avoir un accord qui permette à l'Afrique de mieux s'adapter à ses propres problèmes d'adaptation, ainsi que prévoir une meilleure planification, afin de rendre le développement du continent plus résilient au changement climatique.

En ce qui concerne les mesures d'adaptation, le Groupe de négociateurs africains informe que l'Afrique souhaiterait que toutes les parties parviennent à une entente commune car ceci est une préoccupation mondiale qui exige une action mondiale, plutôt qu'un problème propre à un continent comme le font savoir certains.

M. Mpanu-Mpanu estime que l'objectif de tous est de limiter les températures mondiales et un même objectif d'en atténuer les conséquences; cet objectif global d'atténuation est lié à un objectif mondial en matière de financement. Il existe de même un objectif global d'adaptation qui sous-entend également un financement adéquat.

Abordant la question de pertes et de dommages, il souligne la nature sensible des questions. Certains pays veulent s'assurer que l'accord ne laisse aucune voie à des poursuites judiciaires au niveau international. Il est impératif que nous arrivions à une entente commune sur les modes de fonctionnement de ce mécanisme de sorte qu'il prenne en compte les besoins de toutes les parties.

Toujours sur le même thème, M. Adessou Kossivi, Coordonnateur régional du réseau ouest-africain des Organisations de la société civile sur la réduction des risques de catastrophes, dit que les négociations sur les pertes et les dommages sont passées par un processus extraordinairement long, si bien que l'on croyait que certaines parties œuvraient pour un texte plus simple.

M. Kossivi dit que les discussions sur les préoccupations de l'adaptation sont plus vives. Pourtant, les questions de pertes et de dommages sont très importantes dans la mesure où certains pays sont victimes d'impacts très extrêmes du changement climatique, ce qui entraîne des pertes et des dommages élevés dans les infrastructures et les moyens de subsistance.

Publié par

Le service de communication  
Commission économique pour l'Afrique  
BP 3001  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Tél. +251 11 551 5826  
Adresse électronique : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org) <sup>[1]</sup>

**Source URL:** <http://www.uneca.org/fr/stories/carlos-lopes-%E2%80%93-l%E2%80%99afrique-doit-faire-preuve-de-vigilance-%C3%A0-la-cdp21-%C3%A0-paris>

#### Links

[1] <mailto:ecainfo@uneca.org>